



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture des lieux culturels

Question au Gouvernement n° 3631

Texte de la question

FERMETURE DES LIEUX CULTURELS

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. J'associe à ma question ma collègue Constance Le Grip.

Cinémas fermés, théâtres aux rideaux baissés, musées éteints, spectacles annulés : le monde de la culture est en deuil, monsieur le Premier ministre. (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe LR.) À la suite de vos annonces de jeudi dernier repoussant une fois encore la réouverture des lieux culturels, leur survie est en jeu, sans aucune perspective d'avenir.

Les acteurs du secteur culturel sont nombreux dans la rue en ce moment pour exprimer leur colère d'être inlassablement la variable d'ajustement. Ils dénoncent une triple incohérence.

Première incohérence : il serait moins dangereux de faire la queue dans les magasins ou de s'entasser dans le métro que de se rendre dans une salle de spectacle où le protocole sanitaire est strict.

Deuxième incohérence : le « quoi qu'il en coûte » de Jupiter...

M. Sylvain Maillard. Ne dites pas « Jupiter » : un peu de respect ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Rémy Rebeyrotte. C'est comme si nous disions « Paul Bismuth » !

M. Maxime Minot. ...trouve ses limites dans le détricotage systématique et aveugle de ce qui a été adopté au Sénat pour adapter les mesures aux réalités.

Troisième incohérence : la ministre de la culture, qui a fait naître des espoirs très vite déçus, n'a pas les moyens de défendre ses convictions et doit en tirer toutes les conséquences.

Nous ne disons pas que l'État ne tente pas d'éviter que la création soit sacrifiée sur l'autel de la crise sanitaire ; nous disons juste qu'il s'arrête au milieu du chemin. Ce qu'attendent ces femmes et ces hommes, dans nos villes comme dans nos campagnes, qu'ils œuvrent dans des grandes structures comme dans de plus modestes ou des associations, c'est avant tout de garder le lien avec le public, après dix mois d'attente. (« *Eh oui !* » sur plusieurs bancs du groupe LR).

Sans eux, c'est l'exception culturelle française qui va disparaître et cet art de vivre unique au monde. Ce sont eux qui sont à même d'apporter les émotions positives dont les Français ont tellement besoin en ce moment et

dont vous les privez sciemment pour des raisons obscures et incompréhensibles.

Monsieur le Premier ministre, quand publierez-vous les résultats scientifiques qui motivent vos décisions ? La France sans sa culture n'est plus que l'ombre d'elle-même. (« *Bravo !* » et *applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Roselyne Bachelot, ministre de la culture. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, je voudrais tout d'abord vous présenter des excuses pour n'avoir pas pu assister au début de cette séance de questions au Gouvernement : j'étais retenue au Sénat par l'examen du projet de loi relatif à la restitution de biens culturels à la République du Bénin et à la République du Sénégal.

Monsieur Minot, je partage votre avis au moins sur un point : la souffrance, la déception du monde du spectacle vivant, secoué parfois par la révolte,...

M. Michel Herbillon. Alors, agissez !

Mme Roselyne Bachelot, ministreaprès ce report imposé par la gravité de la situation sanitaire à laquelle est confronté notre pays mais aussi l'Europe entière. Nous l'avons indiqué, cette réouverture était conditionnée par l'hypothèse que nous enregistrierions moins de 5 000 contaminations par jour. Or celles-ci atteignaient 14 000, chiffre très inquiétant.

M. Michel Herbillon. Alors, on fait quoi ?

Mme Roselyne Bachelot, ministre . Nous avons évidemment travaillé sur ce sujet avec les acteurs du théâtre et du cinéma. Nous avançons dans trois directions.

Il faut d'abord prendre des mesures d'urgence pour accompagner jusqu'à la fin de l'année... (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Laissez-moi parler, monsieur Minot, si vous voulez des explications ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Il faut des mesures d'urgence, disais-je, pour accompagner le secteur culturel pendant les quinze derniers jours de 2020.

M. Maxime Minot. Et pour le spectacle vivant ?

Mme Roselyne Bachelot, ministre . Il faut ensuite préparer l'année 2021, car il ne faut pas se faire d'illusions : la pandémie n'est pas finie ...

M. Michel Herbillon. Concrètement, vous faites quoi ?

Mme Roselyne Bachelot, ministreet nous aurons besoin d'accompagner le secteur culturel sans doute pendant une bonne partie de l'année prochaine.

Plusieurs députés du groupe LR . Et le crédit d'impôt ?

Mme Roselyne Bachelot, ministre . Nous nous employons à élaborer un budget qui va prendre en compte ces difficultés et y remédier. Nous le faisons avec Olivier Dussopt, nous le faisons avec Bruno Le Maire, sous l'égide du Premier ministre.

Nous devons aussi régler le dossier de l'intermittence : vous savez en effet que les droits des intermittents sont en train de s'épuiser, et nous allons aussi remédier à cela.

M. Éric Ciotti. Et le spectacle vivant ?

Mme Roselyne Bachelot, ministre . Il faut enfin préparer avec les acteurs du secteur culturel les conditions d'une reprise durable et résiliente du spectacle vivant et du cinéma.

Tels sont les trois chantiers qui sont sur mon établi. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et quelques bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. Madame la ministre, votre réponse traduit un peu votre embarras. Écoutez ces acteurs du secteur culturel, qui sont dehors, plutôt que les technocrates ! Nous n'avons obtenu aucune réponse qui justifie ces annonces. Hier, tout ce que le Sénat avait accordé au spectacle vivant a été détricoté.

M. Michel Herbillon. Eh oui !

M. Maxime Minot. Donnez-leur espoir, une date précise, et faites enfin le choix de la transparence ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3631

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 décembre 2020](#)